

ASSOCIATION FONCIÈRE DE REITWILLER

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Membres titulaires : 8
Membres présents : 6
Affiché le : 26 janvier 2024

SÉANCE DU 22 JANVIER 2024

Sous la présidence de M. Stéphane ROHFRITSCH, Président de l'Association Foncière de REITWILLER

Étaient présents :

Membres titulaires : Mme Anne-Marie KRAEMER maire et membre de droit, M. Antoine REYMUND, Messieurs Jacques ROHFRITSCH, M. Eric FISCHER, M. Martin BURGMANN,

Membres suppléants : Mme Clarisse MEHL, M. Marc ROHFRITSCH, M. Bernard REYMUND
Et M. Alain LANDMANN,

Absents excusés : le représentant de la DDT, M. Jacques ANSTETT

2. OBJET : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023

Le Bureau après délibération,

DÉCIDE d'affecter le résultat de fonctionnement 2023, soit 13 845,47 € comme suit :

- 9 137,58 € au compte 002 « excédents de fonctionnement antérieurs reportés » en recette de fonctionnement du budget primitif 2024,
- 4 707,89 € au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » en recette d'investissement du budget primitif 2024,

DÉCIDE d'affecter le déficit d'investissement 2023, soit 4 707,89 € à la ligne 001 « déficit d'investissement reporté » en dépense d'investissement du budget primitif 2024.

APPROUVÉ A L'UNANIMITE

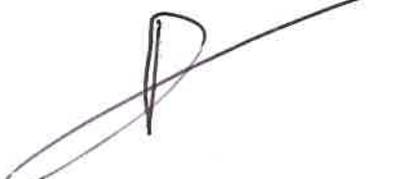
Pour copie conforme,

Le président,

M. Stéphane ROHFRITSCH

La Maire déléguée,

Mme Anne-Marie KRAEMER



ASSOCIATION FONCIERE
DE REITWILLER

